

Bachelor Sécurité Informatique (Titre Chef/fe de Projet Logiciel et Réseaux)



Objectifs

Toutes les missions sont abordées sous l'angle de la cyber-sécurité.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Coordonner un projet informatique en lien avec le client, les utilisateurs et les réalisateurs techniques ou sur les trois dimensions.
- Concevoir le système informatique (conception de nouveaux logiciels, de sites Web, d'applications mobiles ou embarquées et intégration de progiciels du marché).
- Réaliser le système informatique.
- Administrer, maintenir les systèmes informatiques en place.

Entreprises d'accueil

ESN (Entreprise de Services Numérique) et plus généralement tout type d'organisation mettant en place des projets informatiques

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Diplômé d'un Bac+2 en informatique type BTS SIO, DUT informatique.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
26X32607	34568

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 6 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+3, soit 180 crédits ECTS.

Durée de la formation

490 heures (sur 1 an).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

1 an modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
1 semaine en UFA,
2 semaines en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT
TECHNOLOGIQUE SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

Lycée ICOF

8 Avenue Debrousse
69005 LYON
04 78 15 00 67
ufa@icof.fr
www.icof.fr

Contenu de formation

Matières
SCIENCES DE L'INGENIEUR Algorithmique avancée : listes, tris et arbre
DEVELOPPEMENT Langage C Scripting Python
SYSTEMES Linux administration avancée (LPIC 101/ Red Hat I) Administration, méthodologie de dépannage et supervision
RESEAUX Technologies et certifications CCNA 1 à 4
OUTILS DE COMMUNICATION Anglais professionnel : vocabulaire business, préparation au TOEIC Outils collaboratifs Office 365 et communication digitale
SECURITE Cryptographie, clé et certificats Détection de vulnérabilités Sécurité assembleur Hardening des OS Sécurité Défensive Sécurité et intrusion physique Préparation et passage de la certification CEH (Certified Ethical Hacker) Kernel Windows, Volatility et Analyse de RAM Gestion des exploits IDS / IPS
MANAGEMENT DE PROJETS Planification de projets SI : cadrage, lots, planner de Microsoft et outils collaboratifs

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Crédits ECTS	Type	Forme
Anglais professionnel	4	Ponctuel	Ecrit
Projet annuel	3	Ponctuel	Oral
Langage C avancé	4	Ponctuel	Ecrit
Algorithmie avancée	4	Ponctuel	Ecrit
Cryptographie, clés et certificat	2	Ponctuel	Ecrit
Linux Administration avancée	4	Ponctuel	Oral
Planification de projets SI	2	Ponctuel	Oral
Versionning Gitt et gestion de documents	2	Ponctuel	Ecrit
Cisco CCNA 1 ^{ère} et 2 ^e parties	5	Ponctuel	Ecrit
Détection de vulnérabilités	3	Ponctuel	Oral
Kernel Windows et Analyse de RAM	2	Ponctuel	Oral
Gestion des exploits (Buffer overflow, format string...)	2	Ponctuel	Ecrit
Sécurité défensive	2	Ponctuel	Oral
Hardening des OS	2	Ponctuel	Oral
Sécurité et intrusion physique	1	Ponctuel	Oral
Certification CEH	3	Ponctuel	Ecrit
Sécurité des réseaux WiFi	2	Ponctuel	Oral
Cours Electif	4	CCF	
Vie associative	4	CCF	
E-learning (foad) : langues et culture d'entreprise	2	CCF	
Semaine Intégration (Sécurité assembleur + Scripting Python)	3	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
Taux de réussite globaux	85%	90%	87,06%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	44%	44%	70%
Taux de poursuite d'étude	50%	44%	18%
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	83%	86%	87%

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Mastère Sécurité informatique.
- Formation d'Ingénieur Informatique.
- Master informatique à l'université.

...

Débouchés professionnels :

Exemples d'intitulés des fonctions visées par le titre :

- Administrateur réseau.
- Administrateur système.
- Administrateur système et réseau.
- Chef de projet logiciel.
- Chef de projet réseau.
- Chef de projet SI.
- Concepteur informatique.
- Développeur.
- Développeur Web.
- Développeur mobile.
- Développeur Blockchain.
- Responsable informatique.

...

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 8 154 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (Augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une Licence professionnelle (Bac+3) : la rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de mai 2022.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : 46, 49, C19 (arrêt 1^{ère} DFL).
- Gare TGV Ter à proximité : Perrache.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

Projet Voltaire : Certification en orthographe
Bureau des Étudiants

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

Matériel / Équipement

- Accès wifi dans tout l'établissement.
- Tous les étudiants peuvent se connecter aux ordinateurs de l'établissement en accès libre, grâce à une session informatique qui leur est dédiée.
- Laboratoires réseaux (équipement Cisco).
- Centre de ressources documentaires...

Coordonnées de l'UFA



ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT
TECHNOLOGIQUE SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

Lycée Icof

8 Avenue Debrousse
69005 LYON
04 78 15 00 67
ufa@icof.fr
www.icof.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026